

Image not found or type unknown



Regularisation de charges non rendues

Par **caroline**, le **17/04/2010** à **10:05**

Bonjour,rrnJ'ai quitté mon ancien appartement depuis 02/2009. A la date d'aujourd'hui, la retenue sur la caution des régularisations de charges ne m'a toujours pas été rendu (~300€). L'agence n'a pas les papiers pour effectuer cette régularisation. rnJe souhaiterais récupérer cet argent assez rapidement. Quel recours ai-je? rnJe croyais que la régularisation devait être faite chaque année.rnmerci de votre aide.rncaroline.